

Collecte des restes alimentaires

Les containers GASTROVERT ont fait leur apparition aux écopoints des Valettes et de Bovernier. Chaque ménage a reçu une carte afin d'accéder à cette nouvelle offre qui permet le recyclage des restes d'aliments.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas participé à l'une des deux séances d'informations de la mi-septembre, la documentation utile au fonctionnement de ce service est disponible sur notre site internet ainsi qu'au secrétariat communal.

Vous avez également la possibilité d'acheter un récipient, appelé **bio-seau**, au prix de CHF 10.-. Ce dernier est spécialement adapté aux dimensions des sacs compostables. L'achat d'une carte supplémentaire ou carte de remplacement est au prix de 20.-.



Irrigation

L'Administration communale informe la population que la vidange des conduites principales d'irrigation sera effectuée à partir du lundi 4 novembre 2019.

Nous prions les propriétaires concernés de bien vouloir faire le nécessaire pour leurs conduites afin d'éviter tout ennui de gel cet hiver.

PASS Saint-Bernard pour les enfants

Le nouveau PASS Saint-Bernard est disponible pour la saison 2019-2020.

Son prix est désormais de CHF 139.-.

La commune soutient cette action à hauteur de CHF 70.- par enfant en âge de scolarité obligatoire.

Remboursement sur présentation du PASS à notre secrétariat.



Mérite sportif 2019

Malaurie Granges défend avec brio les couleurs des M19 de la section féminine des Young Boys. Son engagement, ses performances et son sourire ont déjà donné lieu à plusieurs articles dans les médias du canton et c'est tout naturellement que le Conseil communal lui a décerné le mérite sportif de la commune de Bovernier. Cette ambassadrice bovernienne est une véritable passionnée du ballon rond et elle n'hésite pas à avaler les kilomètres, en train ou en voiture, pour fouler les pelouses du pays. Elle peut compter sur l'appui de sa famille pour mener de concert son travail de menuisière et son sport favori.



Circulation aux alentours des écoles

Notre jeunesse a repris le chemin de l'école. Cela génère bien entendu une augmentation du trafic dans les environs. Il nous semble utile de rappeler que :

- les trottoirs sont réservés aux piétons ;
- le stationnement sauvage n'est pas autorisé à proximité du centre scolaire.

Nous comptons sur le bon sens de chacun afin de prioriser la sécurité des enfants et vous remercions de votre compréhension.



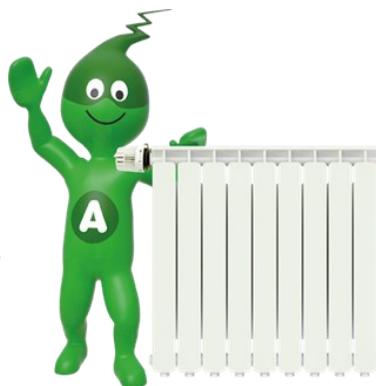
Bien régler les vannes des radiateurs

Pour rappel, un degré de moins dans une pièce peut correspondre à une économie de plus de 5 % d'énergie.

Un bon réglage du radiateur peut permettre de réaliser jusqu'à 20 % d'économie de chauffage.

Les températures recommandées sont :

- 23°C dans la salle de bains
- 20°C dans la partie séjour
- 17°C dans les chambres à coucher



Soutien pour l'audit énergétique de votre bâtiment

Souhaitez-vous découvrir des astuces simples qui permettent **d'économiser jusqu'à 10% sur votre facture** de chauffage ou d'électricité ? Souhaitez-vous connaître l'efficacité énergétique de votre bâtiment et les mesures à prendre pour l'optimiser ?

La Commune **finance CHF 150.-** pour la réalisation d'un audit établi par un spécialiste de l'énergie. Différents types d'audits existent, d'un audit léger permettant une meilleure régulation de son système de chauffage à des audits complets identifiant les priorités d'assainissement, les coûts d'investissement et les aides financières disponibles.

Manifestez dès à présent votre intérêt auprès de l'Administration communale (info@bovernier.ch). Un partenaire de la commune prendra ensuite directement contact avec vous pour un rendez-vous.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de la Commune (www.bovernier.ch), sous le menu « **ADMINISTRATION > ENERGIE** ».



Un projet articulé autour du thème du « KM0 » a vu le jour dans notre centre scolaire. Les objectifs sont :

- sensibiliser les enfants à la provenance des aliments et au chemin que fait la nourriture pour arriver dans nos assiettes ;
- favoriser un esprit critique face à notre alimentation à travers différents projets ;
- faire prendre conscience aux élèves qu'il est possible de trouver des aliments au plus proche de chez eux : une petite touche locale dans leur alimentation !

Concrètement, cela s'illustre par la gestion d'un petit jardin, la conception d'aliments pour le goûter. Le projet souhaite, aussi, au printemps, organiser un petit marché, qui permettra de mettre en lumière les travaux de nos élèves.

Détenteurs de chiens

Il est rappelé aux détenteurs de chiens que :

- ils doivent tenir en laisse leur animal dans l'espace public ;
- ils ont l'obligation de ramasser les excréments de leur animal et de les déposer dans les moloks à ordures ménagères
- ils sont tenus de prendre toute précaution utile pour éviter de troubler la tranquillité et le repos d'autrui à toute heure, aussi bien de jour que de nuit.